

CONTRAT DE RESERVATION

A retourner à LODGES MEDITERRANEE, Le Mas des Sablons, Chemin des Montilles, 34350 VENDRES Plage Ouest.
Tel : 04.67.39.74.80 – Fax : 04.67.39.83.73 – lodges-mediterranee@wanadoo.fr - www.lodges-mediterranee.com

(Tout formulaire de réservation non rempli dans son intégralité ne pourra être accepté)

Comment avez-vous connu notre village ? Année de votre premier séjour :

VOS COORDONNÉES

M. Mme M. & Mme **Nom :** **Prénom :**

Adresse :

Code postal : **Ville :** **Pays :**

Tél. : **Portable :** **Fax :**

E-mail :

VOTRE SÉJOUR

Nom	Prénom	Date de Naissance
1
2
3
4
5
6

Nombre d'animaux domestiques : **Genre :** **Nom :**

Type de Location : Chalet Gitotel 5 personnes d'un Lodge 6 personnes

Pour la période du (arrivée après 16h) **au** (départ avant 10h)

Montant du séjour hors prestations supplémentaires (tarif × nombre de semaines) = €

RÉSERVATION DE PRESTATIONS SUPPLEMENTAIRES (à régler le jour de l'arrivée)

Désignation	Quantité	Nombre de semaines	Prix	Total
Linge Maison			10 €/par lit/changement	
Linge toilette			10 €/personne/changement	
Lit et baignoire Bébé			15 €/semaine	
Chaise Bébé			15 €/semaine	
Téléviseur			30 €/semaine	
Clim / Chauffage			suivant consommation	
Animal domestique			30 €/semaine/animal	
Voiture supplémentaire ou bateau ou remorque			50 €/semaine + 100 € de dépôt de garantie pour le badge	
Ménage		par séjour	50 €	
Total de vos prestations supplémentaires				€

LODGES MEDITERRANEE

Le Mas des Sablons - Chemin des Montilles - 34350 VENDRES Plage Ouest

<http://www.lodges-mediterranee.com>

Tel : 04 67 39 74 80 Fax : 04 67 39 83 73 E-mail : lodges-mediterranee@wanadoo.fr

N° Siret : 431 673 458 00011 - Code A P F : 551 07 (Arrêté préfectoral n°2004-1-137 du 19/01/04)

REGLEMENT

Règlement de la location à l'ordre de Lodges Méditerranée par :

Chèque bancaire Chèque postal Chèques vacances Virement bancaire Mandat Cash

Le solde du séjour sera versé un mois avant l'arrivée ; les prestations supplémentaires facultatives, la taxe de séjour seront réglées à l'arrivée avant remise des clés.

Je soussigné,
déclare avoir pris connaissance des conditions générales de réservation stipulées au verso ainsi que des tarifs et être en parfait accord. Je verse ce jour :

la somme de€ (soit 25 % du montant du séjour à titre d'acompte) et verserais le solde un mois avant l'arrivée.

la somme de€ soit 100 % du montant du séjour (pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant l'arrivée)

Fait à....., le.....

Signature obligatoire

Dès réception du formulaire et des arrhes ou de l'intégralité du séjour, il vous sera adressé «une confirmation de réservation » qui vous sera réclamée le jour de votre arrivée.

Observations / souhaits (non contractuels)

CONDITIONS GÉNÉRALES DE RÉSERVATION

• RÉSERVATION

Toute réservation doit être accompagnée d'arrhes correspondant à 25 % du prix de votre location. Elles seront déduites du montant du séjour. **Le règlement du solde du séjour doit être payé 30 jours avant la date de début de séjour. Pour les réservations effectuées moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le règlement doit être effectué au moment de la réservation.** Les éventuelles prestations supplémentaires sont exigibles le jour de l'arrivée avant la remise des clefs. **Votre réservation est considérée comme définitive dès qu'elle a fait l'objet d'une confirmation écrite de notre part.**

• PRIX

Nos prix s'entendent **toutes taxes comprises** et incluent la mise à disposition du logement, **à l'exception**, du ménage de fin de séjour (facultatif), et des prestations supplémentaires, qui seront payables directement sur place à l'arrivée (voir tarifs).

• ANNULATION

Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit, avec accusé de réception auprès des LODGES MÉDITERRANÉE.

Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous :

- ✓ Plus de 30 jours avant la date de début de séjour : les arrhes seront conservées par la SARL LODGES MÉDITERRANÉE
- ✓ Moins de 30 jours avant la date de début de séjour : 100 % du montant du séjour sera conservé par la SARL LODGES MÉDITERRANÉE

En cas d'annulation du fait de la SARL LODGES MÉDITERRANÉE, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé.

Aucune réduction ne sera consentie dans le cas d'arrivée retardée ou de départ anticipé.

• ARRIVÉE, DATE ET DURÉE DES SÉJOURS

Les séjours sont d'une semaine minimum du 26 juin au 28 août 2010.

- ✓ Arrivée : Samedi à partir de 17 heures.
- ✓ Départ : Samedi avant 10 heures

En dehors de cette période, les arrivées sont possible tous les jours sur rendez-vous aux heures de bureau excepté les dimanches où la réception est fermée, du 3 avril au 26 juin et du 28 août au 2 octobre 2010.

A votre arrivée, vous devrez :

- ✓ **présenter votre confirmation de réservation à la réception ouverte le samedi à compter de 17 heures en juillet et août** (horaires variables en dehors de cette période – se renseigner)
- ✓ **régler les éventuels suppléments non soldés**
- ✓ **présenter le carnet de vaccination de votre animal domestique** (vaccination antirabique obligatoire)

Le nombre maximum de personnes dans une location est celui prévu dans le tarif, quel que soit leur âge.

La Direction de la SARL LODGES MÉDITERRANÉE se réserve le droit de refuser l'accès aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Des modifications de réservation peuvent être effectuées sans frais de modification sous réserve de disponibilité. La direction se réserve la possibilité d'accepter ou de refuser une réservation et de changer l'affectation d'un emplacement.

• MATÉRIEL

Chaque Lodge ou chalet contient tout le matériel de cuisine et de table ainsi que la literie (à l'exception des draps et des linges de maison et de toilette).

Le matériel de chaque Lodge ou chalet fait l'objet d'une fiche d'inventaire chiffrée qui sera remise au locataire à l'arrivée. Afin d'éviter tout malentendu, le locataire est tenu de signaler à la réception, sous **24 heures** tout défaut. Toute réclamation formulée après ce délai ne sera pas prise en compte.

- **DÉPÔT DE GARANTIE**

Un dépôt de garantie de 350 € (chèque, espèces ou carte) est exigé à l'arrivée + 100 € si badge supplémentaire parking.

Il sera restitué en fin de séjour après déduction des détériorations et/ou manquants constatés et remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire.

Le nettoyage du Lodge ou chalet est à la charge du locataire.

En fin de séjour, le Lodge ou chalet doit être restitué en parfait état de propreté. Dans le cas contraire, une somme de 50 € (tarif du ménage) sera retenue sur le dépôt de garantie.

- **ASSURANCES**

Il appartient au locataire d'avoir une assurance responsabilité civile personnelle pour chaque personne résidant avec lui dans la location, Lodges Méditerranée déclinant toute responsabilité en cas de vol, incendie, intempérie et en cas d'incident relevant de la responsabilité du locataire.

- **ANIMAUX**

Les animaux domestiques sont acceptés 2 maximum (chats et chiens sauf 1ère et 2ème catégorie). Ils doivent obligatoirement être tenus en laisse et vaccinés contre la rage. Le carnet de vaccination devra être présenté à l'arrivée. Les chiens sont interdits aux abords des piscines, dans la salle de restaurant et sur la terrasse du restaurant, ainsi que sur la plage.

- ❖ **Une réservation dans notre village implique l'acceptation de nos conditions générales de location et du règlement qui vous sera remis à l'arrivée.**
- ❖ **Nous présentons dans notre brochure une description générale non contractuelle de Lodge et chalet illustrée par quelques photos, à titre indicatif.**
- ❖ **Toute réclamation relative à votre séjour devra être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 30 jours qui suivent le séjour. Passé ce délai, nous nous réservons le droit de ne pas donner suite aux demandes formulées.**

En cas de litige, la compétence est déléguée aux tribunaux implantés sur le lieu de présence de LODGES MEDITERRANEE.